



Fermeture du cours Lafayette entre Favre/Vivier Merle et Thiers/Villette
Durée : 2 mois, du 3 juillet au 31 août 2017

Madame, Monsieur,

Le SYTRAL a engagé un projet d'amélioration de la ligne C3 sur 5,5 kilomètres de linéaire, entre le pont Lafayette, à Lyon, et le périphérique Laurent Bonnevey, à Villeurbanne. Il consiste principalement à aménager une double voie réservée à la ligne C3 au Nord de l'axe (côté numéros impairs) et à requalifier l'ensemble de l'itinéraire.

Pendant l'été 2017, les travaux d'aménagement en surface vont se dérouler sur le Cours Lafayette entre le boulevard Jules Favre et l'avenue Thiers et la rue de la Villette. Ils vont entraîner la fermeture de la circulation automobile entre ces deux carrefours du 3 juillet au 31 août. Sur cette période, la ligne C3 sera maintenue sur son tracé dans les deux sens en empruntant la plateforme tramway.

Le plan au verso de ce courrier indique les itinéraires conseillés aux automobilistes pendant l'été. Au nord de l'axe, il est recommandé d'emprunter la rue Récamier, et au sud, la déviation sera fléchée par la rue de Bonnel depuis le quai Augagneur ou la rue Garibaldi.

Veuillez noter également que du 17 juillet au 20 août, la contre allée Vivier Merle sera fermée à la circulation des bus. Les lignes C1/C2/C6 et 70 seront ainsi déviées.

Pour les riverains, les rues Lalande et Béranger seront mises en impasse à hauteur du Cours Lafayette et une zone de retournement permettant de circuler dans les deux sens sera mise en place.

Pour vous renseigner plus amplement sur le projet C3, nous vous invitons à visiter notre site internet (sytral.fr), à vous inscrire à la newsletter « Mobiles » ou à contacter M. Jérémie de Rorthais par mail : derorthais@sytral.fr, ou par téléphone au 04 26 68 57 22.

Vous pouvez également suivre l'actualité du chantier grâce aux outils numériques : le compte Facebook ([facebook.com/Ligne.C3](https://www.facebook.com/Ligne.C3)) et le compte twitter [@Ligne_C3](https://twitter.com/Ligne_C3).

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le SYTRAL

PLAN DE DÉVIATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE



Déviation conseillée



Circulation interdite



Mise en impasse des Rues Lalande et Béranger